

Extrait du SNUipp-FSU des Landes.

<http://40.snuipp.fr>

Transformation des contrats aidés en emplois d'AESH

- Infos Carrière - Mouvement - Mouvement 2019 -



Description :

Une circulaire de la DGESCO du 18 avril 2019 précise le cadre de transformation des contrats aidés en emplois d'AESH pour 2019.

SNUipp-FSU des Landes.

Aux 11 200 contrats aidés initialement prévus dans le plan de transformation des 56 000 CUI en 32 000 CDD d'AESH sur 5 ans, s'ajoutent 17 800 contrats aidés supplémentaires au titre d'une mesure de transformation complémentaire. Cette transformation permettra de créer 16 571 ETP d'AESH.

L'objectif est de ne plus avoir d'accompagnant-es en contrat aidé au plus tard le 1er juillet 2020. Tou-tes les bénéficiaires de CUI-PEC dont le contrat arrive à échéance au 30 juin doivent se voir proposer un contrat d'AESH. De même tous les nouveaux recrutements à compter du 1er juillet se feront sur contrat d'AESH.

Dans le cadre de ce plan de transformation, les personnels seront uniquement recrutés par des EPLE, et ce, quel que soit le type de missions exercées ou le lieu d'affectation (école, EPLE, établissement privé sous contrat).

Dans notre département

Tous les contrats des AVS vont être transformés en contrat de droit public d'AESH de 25 heures dont une heure de concertation.

La DSDEN part sur une reconduction de la totalité des personnels en place avec les nouveaux contrats le plus rapidement possible avant les vacances.

La signature des contrats est annoncée pour les 8 et 10 juillet.

La FSU a souligné son inquiétude concernant la paye car la gestion sera centralisée sur le lycée Montesquieu de Bordeaux. La DSDEN a répondu que les services essaieraient d'être opérationnels le plus tôt possible pour éviter les problèmes de la dernière rentrée.

(Audience du 18 juin et CTSD du 20 juin 2019)

Pièce jointe : répartition académique du plan de transformation 2019